

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 3 novembre 2025 au 7 novembre 2025 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2025

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 3 novembre 2025 au 7 novembre 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 7 novembre 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 95.287 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
03/11/2025	6.182	76,58	75,95	76,80	473.433	CEUX
03/11/2025	1.464	76,56	76,30	76,80	112.088	TQEX
03/11/2025	11.653	76,60	76,25	76,80	892.606	XBRU
04/11/2025	3.562	76,17	75,60	76,45	271.320	CEUX
04/11/2025	1.290	75,75	75,55	76,20	97.718	TQEX
04/11/2025	7.020	76,20	75,50	76,50	534.952	XBRU
05/11/2025	3.555	76,19	75,70	76,50	270.860	CEUX
05/11/2025	1.275	75,84	75,75	76,20	96.701	TQEX
05/11/2025	6.325	76,27	75,80	76,65	482.394	XBRU
06/11/2025	5.171	76,31	76,10	76,70	394.610	CEUX
06/11/2025	1.290	76,51	76,30	76,80	98.695	TQEX
06/11/2025	13.336	76,30	76,00	76,90	1.017.477	XBRU
07/11/2025	10.333	72,09	71,40	73,25	744.924	CEUX
07/11/2025	1.861	72,37	71,40	73,05	134.681	TQEX
07/11/2025	20.970	72,04	71,50	73,85	1.510.641	XBRU
Total	95.287	74,86			7.133.099	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 3 novembre 2025 au 7 novembre 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 7 novembre 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 11.726.909 actions GBL représentatives de 8,8 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 16,1 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €14,0mds à fin septembre 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation